

Madame Gaimard précise que le principe de la compensation entre UE est maintenu dans toutes les formations de l'UFR.

À la demande de Monsieur El-Hanbali, Dominique Delmas précise que le dépassement de cent heures, visible au titre de l'encadrement du master, ne sera pas rémunéré.

Nathalie Thomas demande, concernant les fiches de licence, que dans la case « compensation » (qui ne sera pas cochée), soit mentionnée l'indication de conformité au référentiel commun des études de l'uB.

Les fiches filières (de licence et master), proposées dans le cadre de la nouvelle offre de formation par le département de musicologie, sont approuvées à l'unanimité.

Département d'histoire, intervention d'Hervé Mouillebouche :

Licences :

- Des modifications importantes ont été apportées à la licence d'histoire classique ;
- Dans un souci d'économie d'heures et afin d'obtenir plus de souplesse, les Unités d'Enseignement d'Ouverture (UEO), s'élevant à 2 x 4h/semaine, ont été ramenées à 2 x 1h30/semaine, soit une économie de 102 heures, qui seront redistribuées sur les autres années ;
- L2 : le cours de culture numérique programmé initialement pour 12 TD au 1^{er} semestre, passera à 2 x 12 TD sur l'année ;
- L3 histoire classique : passage de huit cours sur l'année (1h cours + 1h TD) à six cours (1h30 cours + 1h30 TD) – les étudiants suivront quatre de ces cours et une économie de 30 heures sera réalisée.

Les modifications apportées permettent au final d'économiser 168 heures.

Masters :

- M1 histoire : économie de 60 heures (de 612h à 552h/année) ;
- M2 histoire publique : projet d'ouverture à coût constant, avec 129 heures de cours en propre. L'ouverture sera possible en économisant des heures sur le Master recherche et par la mutualisation de certains cours déjà existants dans d'autres masters ;
- M2 parcours recherche : économie de 204 heures (de 552h à 348h/année) ;
- Master archives : perte de 16 heures.

Au total, une économie de 151 heures sera réalisée sur les masters.

Toutes formations confondues, une économie de 355 heures est prévue (baisse de 6 034h à 5 715h).

Sabine Lefebvre concernant le Master d'histoire publique (professionnalisant) explique qu'il existe au second semestre un stage et un suivi de mémoire, apparemment non financés selon la nouvelle version horaire. À ce sujet, elle a évoqué ce nouveau parcours, accompagnée par un collègue spécialiste en muséologie, à la dernière réunion entre les directeurs de laboratoires et le président de l'université. Sabine Lefebvre a exposé que le travail avait été effectué en conservant un coût constant et la présidence a fait part d'une certaine ouverture sur la question. Par conséquent, une aide de quarante-huit heures a été demandée au titre du suivi des stages et du suivi de mémoire. La réponse est en attente.

Nathalie Thomas demande si ce nouveau master sera ouvert à l'apprentissage. Sabine Lefebvre répond par la négative, en précisant qu'un stage est prévu au second semestre.

Arianna Esposito souhaiterait avoir des informations complémentaires concernant le suivi des stages. Sabine Lefebvre et Hervé Mouillebouche répondent que vingt-quatre heures seront prévues pour assurer le suivi des stages et autant d'heures pour celui du mémoire.

Les fiches filières (de licence et master), proposées dans le cadre de la nouvelle offre de formation par le département d'histoire, sont approuvées à l'unanimité (1 membre du conseil n'a pas souhaité prendre part au vote).

Département de géographie, intervention de Julie Fen-Chong :

Yves Boquet, en raison de son départ à la retraite à la fin de l'année universitaire 2023-2024, explique qu'il n'a pas participé au travail d'élaboration des fiches filières soumises à l'approbation du conseil.

Licences :

- L1 et L2 : très peu de changements, certains cours ont été intervertis entre les deux années.
- L3 : de nouveaux cours ont remplacé certains enseignements qui ont été abandonnés. Un allègement de tous les ateliers de professionnalisation a été effectué et l'enquête de terrain a été supprimée, remplacée par la mise en place d'un porte folio étudiant.

Masters :

- Un cours d'environnement du nouveau parcours a été renommé "variabilité climatique".
- Désolidarisation de l'UBFC à compter de la rentrée 2024 (le master sera uniquement porté par l'uB), étant précisé que le M1 est déjà ouvert depuis cette année et que le M2 ouvrira en 2023-2024 – des candidats sont déjà inscrits et cette filière est plutôt attractive ;
- Les deux parcours TMEC et CCLIMAT seront ouverts à l'alternance ; ils mobilisent déjà le tissu local et prévoient beaucoup d'interventions extérieures.

Les fiches filières (de licence et master), proposées dans le cadre de la nouvelle offre de formation par le département de géographie, sont approuvées à l'unanimité.

Département d'histoire de l'art - archéologie, intervention d'Arianna Esposito :

Ariana Esposito souligne que depuis les cinq dernières années de nombreux changements importants sont intervenus et qu'un travail en commun, de concertation, s'imposait pour reconsidérer justement les éléments et prévoir les ajustements.

La définition de blocs de connaissances ou de compétences n'a pas été retenue, du moins ce type d'organisation n'est pas clairement affichée. Cependant, un travail de fond a été effectué pour renforcer la socialisation progressive, d'abord bi-disciplinaire (histoire de l'art et archéologie), puis au niveau des deux parcours.

Licences :

- L1 : organisation par UE disciplinaires, avec comité d'enseignement par période et par binôme de périodes (ex : antiquité-Moyen Âge). La méthodologie, ouverte sur les deux disciplines (archéologie – histoire de l'art), sans choix possible pour les étudiants, intervient en UE4 au 1^{er} semestre et en UE9 au second. Ceci, afin d'éviter un choix trop précoce et pour s'adapter aux métiers, qui souvent, se positionnent à l'interface des deux disciplines ;
- L2 : le même fonctionnement que pour la L1 a été retenu. Le volet méthodologique a été renforcé. Un nouvel enseignement a été introduit « histoire du patrimoine et conservation », qui concernera tant l'histoire de l'art, que l'archéologie. Maintien de l'enseignement « art et civilisations » ;
- L3 archéologie : introduction de l'enseignement « art et civilisations ». Maintien de la distinction entre les deux parcours et organisation par grands thèmes disciplinaires (plutôt que chronologiquement) et renforcement des enseignements disciplinaires, afin de développer des prérequis utiles dans le Master archéologie – sciences pour l'archéologie (ASA) ;
- L3 histoire de l'art : renforcement des enseignements « méthodes et pratiques » concernant toutes les périodes, pour une meilleure répartition des effectifs - Renforcement des enseignements de la restauration et de l'histoire du patrimoine.

Masters :

- Master ASA : dans la continuité des nouveautés et du renforcement méthodologique instaurés dans la L3 archéologie, refonte du master avec une connotation professionnalisante (partenariat important avec les collègues de l'IRAP) ;
- Master archéologie, images, patrimoine : changement important qui concerne surtout les stages (facultatifs) de première année, pour lesquels un compromis entre stages et professionnalisation a été trouvé en mettant en place des projets tuteurés autour d'un projet collectif. Le mémoire reste fondamental pour les deux années.

Madame Gaimard demande si le Master ASA est bien co-porté avec l'université de Besançon. Arianna Esposito le confirme.

Monsieur El-Hanbali, après avoir étudié dans le détail les tableaux qui lui ont été adressés, précise qu'il a remarqué des différences importantes relatives à la charge d'enseignement entre certaines filières. Il informe qu'un rendez-vous est prévu la semaine suivante avec Anthony Denaire (co-directeur du département d'histoire de l'art – archéologie) pour échanger sur ce point, ainsi que sur la question du co-portage du Master ASA avec Besançon.

Clara Privé informe avoir été contactée par plusieurs étudiants, intéressés par les collections bisontines et qui avaient postulé pour intégrer un master à Besançon, mais qui avaient été placés sur liste d'attente. Compte tenu de l'importance de prioriser le territoire d'origine des étudiants dans le projet de base de co-portage, elle souhaiterait avoir un retour suite aux discussions avec l'université de Franche-Comté.

Arianna Esposito explique être dans l'impossibilité de répondre précisément à cette question, étant donné qu'elle est en charge d'un autre master et qu'elle n'est donc pas directement concernée. Arianna Esposito invite Clara Privé à prendre contact directement avec Anthony Denaire, responsable du Master ASA.

Les fiches filières (licence et master), proposées dans le cadre de la nouvelle offre de formation par le département d'histoire de l'art - archéologie, sont approuvées à l'unanimité.

Département de sociologie - intervention de Virginie Dejoux et de Madame Gaimard :

Licences :

Virginie Dejoux informe du passage en blocs de compétences. À quelques heures près, le coût constant a été conservé.

- Élaboration de la nouvelle maquette en collaboration avec le CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation). La maquette comprendra cinq blocs de compétences et la compensation sera conservée ;
- Les cours sont assez similaires à ce qu'ils étaient auparavant, ils ont été repositionnés dans la maquette pour correspondre aux compétences annoncées ;
- Suppression de quelques cours, notamment ceux proposés par d'autres départements comme l'histoire ou la géographie (parce que les étudiants y ont accès dans les UEO). Ce retrait a débouché sur la création de nouveaux cours de sociologie (de l'éducation, de la déviance et de la santé), ainsi que l'ajout de TD de sociologie chaque semestre sur les trois années de licence (dès le second semestre de la L1) ;
- Selon les préconisations du HCERES, une attention particulière à la progression de la L1 à la L3 a été observée.

Masters :

- Le Master de sciences sociales est également passé en blocs de compétences, sous la forme d'un système hybride pour organiser les cours existants sur ce schéma ;
- Le partenariat avec l'IRTESS (qui assure la moitié des enseignements) sera maintenu pour les deux années de master, cependant il ne s'agit pas d'un co-portage car cet organisme ne délivre pas le diplôme universitaire ;
- Sur les deux parcours de M2 existant actuellement (ingénierie sociale et sociétés, territoires, vieillissement), le parcours *Sociétés, territoires et vieillissement* a été supprimé par manque d'inscriptions depuis deux ans, suite à l'épuisement des besoins en formation du territoire dans cette filière. Certains enseignements et interventions de professionnels du vieillissement ont été intégrés au parcours Ingénierie sociale - Le mémoire concernera l'année de M1 et le stage obligatoire celle de M2 (au second semestre) ;
- Ouverture du M2 à l'apprentissage à compter de la rentrée 2024 (mise en conformité des fiches filières par rapport aux attentes du SEFCA).

Les fiches filières (de licence et master), proposées dans le cadre de la nouvelle offre de formation par le département de sociologie sont approuvées à l'unanimité.

Département de psychologie - intervention de Jean-Pierre Thibaut :

Jean-Pierre Thibaut explique que la technique de la compensation a été conservée en psychologie. Aucun changement majeur n'a été décidé, il s'agit plutôt de nombreux petits aménagements "locaux". Il souligne un travail important pour élaborer la maquette de la L3, en raison d'adaptations plus techniques.

Licences :

- L1 : les CM seront réduits de 24h à 20h et les TD seront également diminués (2h) et passeront à 20h. Cette légère baisse permettra de financer d'autres changements dans les formations. Comme l'avaient suggéré il y a longtemps les instances, notamment la vice-présidence, la répartition des ECTS (Système Européen de Transfert et d'accumulation de Crédits) a été modifiée. Ainsi, le poids des matières dites "disciplinaires" a été augmenté, au détriment de celui des "outils". Jean-Pierre Thibaut signale la sortie du PASS (Parcours spécifique "Accès Santé") et de la L.AS (Licence "Accès Santé") ;
- L2 : les CM sont passés à 24h et les UE resteront les mêmes. Afin de désengorger la L3, les enseignements d'épistémologie ont été concentrés uniquement sur l'année de L2 ;
- L3 : les sélections par la plateforme « Mon master » ont induit, pour des raisons techniques, des changements importants sur la maquette.
En effet, au moment des inscriptions au début du second semestre, les étudiants ne disposaient pas encore de toutes leurs notes (notamment pour les sous-disciplines : psychologie cognitive et clinique), ce qui a posé un réel problème et a entraîné des changements en cascade.
Pour toutes les matières, une répartition équilibrée sur l'année a été décidée comme suit =
1 CM au 1^{er} et au 2nd semestre + soit 2 x 10 TD/semestre, soit 20 sur un semestre
- Augmentation des heures de CM en neuropsychologie.

Masters :

Jean-Pierre Thibaut explique que le travail sur les maquettes des nombreux masters s'est organisé sous la supervision d'Édith Sales-Wuillemin.

- M2 Ingénierie de la Formation Professionnelle et Psychologie Ergonomique (IFPE)
(Anciennement sous la responsabilité de Jean-Michel Boucheix) : ce parcours comportait de nombreux enseignements dispensés par Agrosup, désormais il comprendra davantage de cours portés sur la psychologie.

Concernant les éléments financiers des maquettes de psychologie, Monsieur El-Hanbali informe qu'il en discutera prochainement avec Jean-Pierre Thibaut afin d'évaluer plus précisément les coûts.

Les fiches filières (de licence et master), proposées dans le cadre de la nouvelle offre de formation par le département de psychologie sont approuvées à l'unanimité.

Madame Gaimard précise le calendrier :

- Retour des fiches filières par les composantes avant le 15 septembre 2023 ;
- Réception de la réponse concernant l'accréditation en septembre 2023 (pour la rentrée 2024) ;
- Vote dans les conseils centraux durant l'automne 2023.

7- Questions diverses

Aurélia Bugaiska a adressé un message électronique avant le début de la réunion concernant certaines difficultés rencontrées en cette fin d'année universitaire. Madame Gaimard en fait lecture :

« Je tenais juste à souligner, suite aux discussions avec les collègues que cette fin d'année a été particulièrement difficile, d'ailleurs depuis le mois d'Avril. Nous n'avons eu aucune aide administrative pour la sélection de Master, ça a été un travail colossal, il nous a fallu regarder la validité administrative de chaque dossier. D'autres départements ont été aidés et nous il nous a été dit que nous avons trop de candidatures. Je me fais la porte-parole de mes collègues et de moi-même pour l'avoir vécu. »

Claire Vanesse-Urbain qui a géré le dossier des sélections de master, rappelle que la nouvelle plateforme « Mon master », contrairement à l'ancienne version « e-candidat », ne permet plus l'accès aux dossiers de candidature pendant la phase d'inscription, ce qui rend désormais impossible un tri en amont et une vérification des dossiers. Elle souligne le nombre important de dossiers en psychologie (2 700 dossiers) et l'absence pour maladie d'Isabelle Saulin pendant cette période. Claire Vanesse-Urbain insiste sur le fait qu'aucun département sans exception, n'avait accès aux dossiers pendant la phase de candidature. Elle explique avoir tenté de repérer les dossiers des étudiants internationaux, afin de commencer un "pré-tri", mais cette démarche n'a pas été concluante.

Claire Vanesse-Urbain propose une amélioration qui permettrait un accès aux dossiers en intégrant un système de blocage à la validation de l'inscription si tous les champs n'étaient pas renseignés. Cette modification autoriserait alors d'extraire les données utiles dans un fichier Excel.

EO QR

Madame Gaimard remercie les membres du conseil et lève la séance à 17 heures.

La secrétaire de séance
Edwige PRAT-BÉLIARD



La directrice de l'UFR Sciences Humaines
Présidente du Conseil d'UFR
Maryse Gaimard

